

Les possibilités de rédiger une histoire des Autochtones

Leila Inksetter

Volume 24, numéro 4, 2019

Les autochtones, aujourd'hui

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90497ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Inksetter, L. (2019). Les possibilités de rédiger une histoire des Autochtones.
Histoire Québec, 24(4), 18–20.

Les possibilités de rédiger une histoire des Autochtones

par Leila Inksetter

Leila Inksetter est spécialiste des questions autochtones au Québec. Elle s'intéresse particulièrement aux Algonquins et aux groupes algonquiens septentrionaux. Ses travaux se caractérisent par une approche multidisciplinaire. Elle a publié Initiatives et adaptations algonquines au XIX^e siècle, aux Éditions du Septentrion en 2017. Elle est professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

Il existe une curiosité actuelle pour les Autochtones et leur histoire. Les populations autochtones cherchent également à documenter leur propre passé, en plus de mieux se faire connaître auprès de la population générale. Or, les débats qui ont eu lieu l'automne dernier autour des révisions des manuels d'histoire destinés aux élèves du secondaire ont révélé certaines des difficultés liées à la rédaction d'une histoire des Autochtones. Ces difficultés ne sont certes pas nouvelles et certains commentaires sur leur nature reviennent régulièrement. J'en reproduis quelques-unes dans les lignes ci-dessous, puis détaille une réponse pour chacune d'elles. J'argumente que rédiger une histoire des Autochtones présente effectivement des difficultés, mais que celles-ci ne sont pas insurmontables.

« Les sources historiques utilisées par les historiens sont écrites par des Allochtones, par conséquent toute historiographie issue de ces sources sera forcément biaisée. » À l'inverse : « Les sources écrites constituent une réalité objective fiable. »

Il est vrai que les Autochtones n'ont pas tenu leurs propres archives et que les sources écrites à la disposition de l'historien sont en quasi-totalité rédigées par un observateur d'origine non autochtone. Cette situation place l'histoire des Autochtones dans une catégorie particulière, mais n'est pourtant pas inédite. Comme le faisaient remarquer les ethnohistoriens Bruce Trigger et Roland Viau, cette situation est comparable à l'étude de bien d'autres groupes qui n'ont traditionnellement pas tenu leurs propres archives, comme la paysannerie médiévale ou encore les femmes (Trigger 1982 : 9; Viau 1998 : 178).

En fait, les archives que nous utilisons doivent être appréhendées en tenant compte du fait que ces sources sont des productions humaines et, comme n'importe quelle production humaine, peuvent être sujettes à erreur ou à interprétation. Elles ont néanmoins l'avantage d'avoir été écrites par une personne qui a été le témoin de son époque, alors que nous ne pourrions jamais être témoins directs de ce passé disparu et parfois complètement oublié. Elles constituent donc un fragment d'expérience humaine nous offrant une fenêtre sur la réalité que nous cherchons à reconstituer.

Par exemple, dans le cours de mes propres travaux, j'ai pu consulter un document archivistique datant de la fin du 19^e siècle rédigé par un missionnaire catholique. Ce missionnaire prédisait la disparition imminente des Autochtones au Québec. Il avait parlé à une dame autochtone âgée, lui posant des questions sur ses coutumes et les savoir-faire traditionnels, un peu à la manière d'une enquête ethnographique, avec l'objectif de décrire des connaissances en perdition. Cet entretien rapporte, entre autres choses, la fabrication de la poterie. Or, cette fabrication est complètement disparue des savoirs contemporains dans la communauté concernée, mais son utilisation antérieure au contact avec les Européens est vérifiable par l'archéologie. La source écrite offrait ainsi un élément d'information inédit sur la connaissance tardive de cette technologie – jusqu'au 19^e siècle –, alors que celle-ci est complètement oubliée de nos jours. Certaines connaissances ont donc effectivement disparu; le missionnaire avait néanmoins tort sur la disparition du peuple concerné. Il s'agissait là d'une opinion qu'il émettait et qui s'est avérée non fondée.

« La tradition orale est plus (ou moins) fiable que les sources écrites »

Cette affirmation est la suite logique de la précédente. En affirmant cela, on compare la tradition orale aux sources écrites, comme s'il s'agit de deux unités qui peuvent être mises en opposition et que l'une serait plus fiable que l'autre. En général, il y a confusion sur les possibilités et les limites de ces deux catégories de sources.

Départageons d'emblée tradition orale et histoire orale. On entend par tradition orale un savoir collectif ancien qui s'est transmis oralement sur des générations. Ce savoir peut toucher beaucoup de choses : des connaissances techniques, des recettes, des récits fondateurs. Les Autochtones ont effectivement une très riche tradition orale. La tradition orale autochtone est également fiable : l'ethnohistorienne Sylvie Vincent a montré qu'il existait des exemples de récits innus identiques entre le 17^e siècle et le 21^e siècle, montrant que les locuteurs, en les transmettant, se sont assurés de les reproduire d'une façon fidèle (Vincent 2013 : 85). Ces récits sont donc fiables, il n'y a pas de doute... mais ces récits ne seront pas nécessairement capables de répondre à toutes les interrogations que nous nous posons aujourd'hui. Par

exemple, certains récits fondateurs portent sur les temps très anciens où animaux et humains parlaient et pouvaient faire des choses extraordinaires. Ce type de récit est certes fascinant, mais peu utile pour expliquer un événement factuel passé. Certains récits de la tradition orale peuvent, dans certains cas, apporter un éclairage sur une situation historique, comme les récits des premiers contacts entre Français et Autochtones (Vincent 2013), mais surtout, ces récits doivent être appréhendés comme révélateurs des valeurs propres à la société qui les véhicule.

L'histoire orale est, quant à elle, tout simplement une sous-catégorie de recherche de la discipline historique, qui consiste à interroger des acteurs capables de s'exprimer sur une situation qu'ils ont vécue directement. Cette technique de collecte n'est pas limitée à l'histoire des Autochtones et est fort utile pour reconstituer un passé assez récent. Faire de l'histoire orale s'approche donc des méthodes d'enquête de certaines disciplines en sciences sociales, comme l'ethnologie ou la sociologie. Cette technique de recherche est fort avantageuse si l'on s'intéresse, par exemple, aux récits de vie ou au mode de vie passé de personnes encore vivantes. Là aussi, il est fort probable que les résultats soient très fiables, car les répondants seront capables de rapporter leurs propres expériences avec précision. Il est également probable que leur témoignage apportera un éclairage précieux, distinct des sources écrites.

Entre les deux se trouve une zone grise. Celle-ci peut contenir des récits rapportés et transmis sur une situation réelle, mais qui n'a pas été vécue directement par les informateurs, car elle serait survenue avant leur naissance. Il ne s'agit alors pas de tradition orale au sens strict, car il ne s'agit pas de récits issus d'une longue tradition de transmission, mais il ne s'agit pas de faits observés directement par le narrateur non plus. Cette zone grise peut également contenir les jugements d'un informateur sur un passé qu'il n'a pas vécu. Cette zone peut être problématique pour qui veut comprendre le passé, car il est possible qu'elle mêle des éléments mythiques à des faits historiques. Elle peut également être sujette au chronocentrisme, c'est-à-dire une perception du passé appréhendée à travers le prisme déformant de préoccupations contemporaines. Cette catégorie de récits devrait donc être exploitée, mais devrait être appréhendée de la même façon que les sources écrites : comme ces dernières, il s'agit d'une production humaine, éventuellement sujette à erreur ou à interprétation.

L'information colligée à partir de sources orales doit être comprise comme étant valable pour une période de temps donnée, qui varie selon le sujet et ne peut être transposée telle quelle sur un passé infini. Les personnes autochtones aujourd'hui en vie sont assurément des

spécialistes incontournables de la nourriture valorisée ou des recettes typiques de leurs communautés. Ces recettes sont le produit d'un cumul de connaissances transmises au fil des générations. Ceci ne veut pas dire toutefois que les mêmes recettes ou les mêmes aliments étaient consommés inchangés depuis des millénaires. Si l'on cherche à étudier l'alimentation autochtone dans une perspective de longue durée, il serait aussi utile de faire appel aux sources écrites et archéologiques. Au final, les sources orales, tout comme les sources écrites, comportent des silences et ne permettent pas de répondre à toutes les questions.

« Les Autochtones ont une notion cyclique ou circulaire du temps et n'ont pas la notion d'une ligne de temps continue. Les Autochtones ne peuvent donc faire de l'histoire. »

Les Autochtones se référaient effectivement à une alternance cyclique du temps comme façon de marquer son passage. Chez les peuples algonquiens par exemple, on observe plusieurs variantes d'un cycle de douze mois lunaires, nommés en fonction de caractéristiques naturelles locales (période de frai de tel poisson, période de récolte de petits fruits, etc.). En cela, les Autochtones ne sont pas seuls : les fêtes du calendrier occidental marquent l'alternance d'un cycle de sept jours et une alternance de douze mois, qui rythment les activités qui y sont associées et se répètent d'une année à l'autre.

Contrairement au calendrier chrétien utilisé en Occident toutefois, les Autochtones d'Amérique du Nord n'avaient pas un point de référence absolu pour compter la succession des années. Ceci ne veut pas dire que les Autochtones étaient (ou sont) incapables de comprendre un enchaînement chronologique d'événements. En l'absence d'un point de référence absolu comme l'an zéro, ils fonctionnaient comme la plupart de nous fonctionnons dans notre vie personnelle lorsque nous nous rappelons des souvenirs : la succession des événements était articulée à partir d'un élément marquant servant de point de référence mnémotechnique. Ainsi, les aînés innus situaient les événements lointains sur le plan temporel par rapport à l'introduction de la farine dans leur secteur. La disponibilité de la farine au poste de traite devenait donc le point de référence commun à partir duquel il était possible de situer un « avant » et un « après » (Morantz 2001 : 55).

Les Autochtones, comme n'importe quel groupe humain, tiennent des discours sur leur passé et, comme chez bien d'autres groupes humains, en véhiculent plusieurs types. Certains Autochtones cherchent à préserver les récits fondateurs et la tradition orale et utilisent pour ce faire des moyens inexistants autrefois comme l'enregistrement, la transcription écrite ou les formes numériques. D'autres s'intéressent surtout au passé récent de leur famille ou aux récits de vie de personnes âgées.

D'autres encore, comme Georges Sioui, Stephen McGregor ou Kermot Moore, adoptent une approche plus académique en rédigeant une histoire à portée plus générale (McGregor 2004; Moore 1982; Sioui 1999). En cela, il serait difficile de parler d'une seule histoire autochtone et encore moins de l'incapacité de la faire.

« Seuls les Autochtones devraient raconter leur propre histoire »

Les Autochtones devraient certes avoir une meilleure visibilité publique et leurs voix devraient être entendues. Ils devraient avoir une meilleure possibilité de participer à la production des différents genres historiques, et ce faisant, choisir les thèmes ou approches qui les préoccupent. Il est également souhaitable que les Autochtones puissent participer davantage à la production du genre

historique universitaire, contribuant ainsi aux débats. Il serait néfaste toutefois de limiter la recherche historique à celle produite par un seul groupe identitaire, de la même façon qu'il serait inconcevable que l'histoire des États-Unis ou de l'Allemagne soit limitée aux ressortissants de ces pays : il est utile d'utiliser également le regard extérieur pour comprendre un phénomène.

Limiter la recherche de l'histoire des Autochtones aux seules personnes s'identifiant à ce groupe nous priverait tous de l'apport de travaux effectués par toutes sortes de personnes, allochtones ou non, qui ont contribué de plusieurs façons à documenter le passé des Autochtones par le biais de différentes approches et disciplines (archéologie, linguistique, etc.).

SOURCES

McGREGOR, Stephen (2004). *Since Time Immemorial, "Our Story": The Story of the Kitigan Zibi Anishinabeg*, Zitigan Zibi Education Council, Maniwaki.

MOORE, Kermot (1982). *Kipawa: Portrait of a People*, Highway Book Shop, Cobalt (Ontario).

MORANTZ, Toby (2001). « Plunder or Harmony? On Merging European and Native Views of Early Contact », In *De-centering the Renaissance*, G. Warkentin et C. Podruchny (éd.), Toronto University Press, Toronto, pp. 48-67.

SIOUI, Georges (1999). *Pour une histoire amérindienne* (Première édition parue sous le titre *Pour une autohistoire amérindienne : essai sur les fondements d'une morale sociale* (1989), Presses de l'Université Laval, Québec.

TRIGGER, Bruce (1982). « Ethnohistory: Problems and Prospects », *Ethnohistory*, vol. 29, n° 1, p. 1-19.

VIAU, Roland (1998). « Du bon usage de l'ethnohistoire : essai d'analyse réflexive », In *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, R. Tremblay (éd.), coll. Paléo-Québec n° 27, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pp. 177-186.

VINCENT, Sylvie (2013). « La tradition orale : une autre façon de concevoir le passé », In *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*, A. Beaulieu, S. Gervais et M. Papillon (éds), Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 75-91.

LES PRIX D'EXCELLENCE DE LA FÉDÉRATION HISTOIRE QUÉBEC

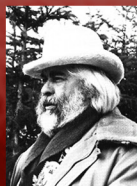
Vous avez jusqu'au 1^{er} mai 2019 pour soumettre une candidature pour les prix d'excellence de la Fédération.

Les lauréats seront dévoilés lors du congrès de la Fédération, le 15 juin prochain, à Trois-Rivières.

Informations et règlements au www.histoirequebec.qc.ca, sous l'onglet « Prix d'excellence ».



Prix
Rodolphe Fournier



Prix
Léonidas Bélanger



Prix
Honorius Provost